

Note de service n° 4 sur l'évaluation et le LSU

Inspection de l'éducation

Nationale
Circonscription de
Tournus

Téléphone

03 85.51.17.65

Fax

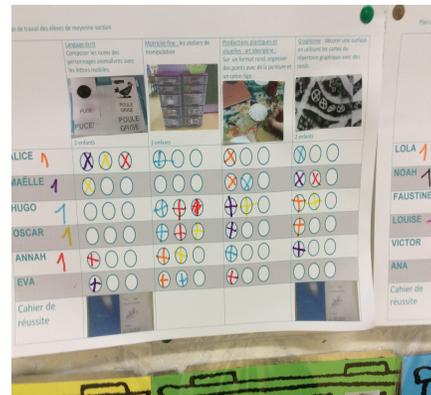
03 85.32.58.94

Mél.

0711708W@ac-dijon.fr

Adresse

Rue Paul Bert
71700 Tournus



CARTES D'APPRENTISSAGES
Classe : In 05 Periode : 1

Matrice

Afficher la légende

	1	2	3	4	5	6	7	8
PRELIMINAIRE	1 Dire 1 Je prononce les sons correctement.	2 Dire 2 Je sais décrire une image avec une phrase qui a du sens.	3 Dire 3 Je sais mémoriser une comptine ou un petit texte sans notes ni substitution.	4 Dire 4 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	5 Dire 5 Je sais raconter un événement vécu ou un conte à partir d'une image.	6 Dire 6 Je sais reconnaître et nommer un carré, un triangle, un rectangle.	7 Dire 7 Je sais reconnaître et nommer un carré, un triangle, un rectangle.	8 Lire 8a J'identifie les sons en début de mot (son voyelle - AR, sonne voyelle et consonne - AL).
ANTICIPATOIRE	9 Dire 9 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	10 Dire 10 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	11 Dire 11 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	12 Dire 12 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	13 Dire 13 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	14 Dire 14 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	15 Dire 15 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	16 Lire 16a Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.
Autres Domaines	22 TEMPS 1 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	23 ESPACE Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	24 ARTS Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	25 EPS 2 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	26 L. Civ. 2 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	27 L. Civ. 3 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	28 L. Civ. 4 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.	29 L. Civ. 5 Je suis capable de reconnaître les lettres de l'alphabet.

Cette note de service doit être visionnée par l'ensemble des enseignants de l'école, y compris ceux chargés des remplacements, des classes spéciales et du RASED.

Aspects réglementaires, administratifs et techniques

Les références réglementaires.

Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école.

Décret du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège.

Arrêté du 31 décembre 2015 fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège.

Arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du DNB.

LSU – éléments constitutifs de l'outil pour l'école élémentaire.

Il est constitué de **bilans périodiques** (un par trimestre) **des bilans de fin de cycle (CE2, 6^{ème} 3^{ème})** et des **attestations obligatoires**.

Les bilans périodiques doivent obligatoirement comporter les éléments suivants

- L'identification de l'école et de l'élève.
- Pour chaque domaine d'enseignement : les principaux éléments du programme travaillés*, les acquisitions, progrès et difficultés de l'élève, son positionnement** au regard des objectifs d'apprentissage.
- Les projets mis en œuvre dans le cadre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours éducatif de santé.
- Le cas échéant, les modalités spécifiques d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS, ULIS, UPE2A, RASED, ULIS, PAI).
- Le bilan de l'acquisition des connaissances et compétences.
- Une annexe de correspondance est jointe pour favoriser le dialogue avec les familles.
- Cette liste, si elle est obligatoire, n'est pas limitative, et les bilans peuvent comprendre d'autres éléments au choix de l'équipe pédagogique.

[exemple de bilan périodique pour le niveau CE1 issu de l'application du Livret scolaire unique](#)

LSU – éléments constitutifs de l’outil pour l’école élémentaire.

Il est constitué de **bilans périodiques** (un par trimestre) **des bilans de fin de cycle (CE2, 6^{ème} 3^{ème})** et des **attestations obligatoires**.

Le bilan de fin de cycle (fin de CE2)

En fin d'année de Cycle 2 au CE2 un bilan de fin de cycle est établi pour chaque élève. Ce bilan indique le niveau de maîtrise des quatre composantes du premier domaine, et des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, suivant une échelle à quatre niveaux :

- maîtrise insuffisante
- maîtrise fragile
- maîtrise satisfaisante
- très bonne maîtrise

Ces bilans doivent également comporter une appréciation littérale sur les acquis scolaires du cycle et, le cas échéant, des conseils pour la suite de la scolarité. **Les bilans sont visés par le (la) directeur(rice) d'école, par l'enseignant(e)/les enseignant(e)s et par les parents ou le responsable légal.**

[Exemple de bilan de fin de cycle 2 issu de l'application Livret scolaire unique](#)

LSU – éléments de calendrier.

Mise à jour progressive de l'application par le ministère.



- Jusqu'en avril 2017.

Appropriation progressive de l'outil par les équipes.



- 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Pendant ce temps de découverte, les enseignants peuvent continuer à utiliser leurs outils habituels.

Information des parents.



- Avant Noël dans toute la mesure du possible. Au plus tard courant janvier dernier délai.

Échéance de première utilisation officielle



- A la fin du 2^{ème} trimestre de cette année scolaire 2016-2017, le bilan périodique doit être rempli. Pour les élèves qui changent d'école au cours de l'année, le LSUN doit être mis à jour à la date de leur départ. En fin d'année scolaire, la fiche bilan de cycle sera faite pour tous les CE2.

Périodicité de transmission du LSU aux familles.



- Une fois par trimestre, à compter du moment où l'accès famille sera opérationnel. Cette périodicité a fait l'objet d'un choix départemental.

Enjeux pédagogiques et communicationnels



Notre charte de travail.

Décret du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège.

« Le décret vise à faire évoluer et à diversifier les modalités de notation et d'évaluation des élèves de l'école primaire et du collège pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives, et compréhensible pour les familles. »

Quoi

Les enjeux liés à ma mise en place du LSU.

Comment

Construire une **cohérence de forme** depuis la maternelle jusqu'à la 3^{ème}.

Livret Scolaire
Rassembler les informations.

Elaborer un outil numérique qui rassemble tous les **éléments essentiels** de façon **lisible**.

Construire une **cohérence pédagogique** depuis la maternelle jusqu'à la 3^{ème}.

Unique
*Structurer le cursus
Construire une culture commune de l'évaluation.*

Instaurer de la **continuité** et gérer les **ruptures**.

Mettre en place une évaluation qui concilie **efficacité et bienveillance**.

Numérique
Communiquer sur la progression de l'élève.

Faire de l'évaluation un **contrat** clair entre le maitre et l'élève, basé sur la **confiance** mutuelle.

Mieux **renseigner** les parents sur la progression de leur enfant.

Mieux **communiquer avec** l'élève et ses parents sur sa progression.

Construire une cohérence de forme pour la communication des progrès depuis la maternelle jusqu'à la 3^{ème}.

À l'école maternelle

- Un carnet de suivi de l'élève.
- Une fiche de synthèse des acquis de fin de cycle.

Du CP à la 3^{ème}

- Un bilan périodique.
- Une fiche bilan de fin de cycle.

Familiariser les enseignants, les élèves et leurs parents avec un protocole en deux temps.

***À l'école maternelle : le livret de suivi est composé d'exemples de travaux de photographies, d'observations ...
Sa forme est à l'initiative de l'enseignant.
La fiche de synthèse de fin de cycle est nationale.***

À l'école élémentaire et au collège : le cadre pour bilan périodique et la fiche bilan de fin de cycle sont nationaux.



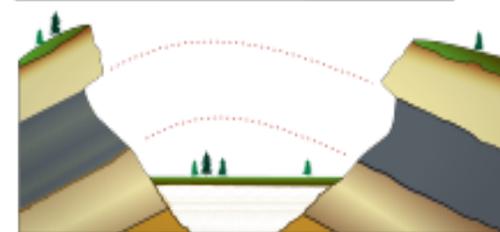
Construire une cohérence pédagogique pour l'évaluation depuis la maternelle jusqu'à la 3^{ème}.

Instaurer de la continuité et gérer les ruptures.
Faire de l'évaluation un des outils de continuité entre les cycles.

- Définir les principes qui fondent la cohérence pédagogique.
- Définir comment ces principes se déclinent au long de la scolarité de l'élève.

***Une scolarité est faite de continuités et de ruptures.
Les continuités doivent porter sur ce qui permet à l'élève de bien apprendre, de comprendre comment il apprend, et de se construire une image positive de lui.
Les ruptures correspondent à des changements de structures (maternelle/élémentaire, école/collège) et à l'élévation du niveau d'exigence des contenus scolaires.
Elles doivent être des ruptures qui font grandir et non pas des ruptures qui font chuter.***

Pour cela, les principes, eux restent les mêmes.





Quels sont ces principes, ou plutôt....
Quel est ce principe ?

Une évaluation qui concilie efficacité
et bienveillance



Une évaluation bienveillante n'est pas une évaluation qui oublie l'exigence. Etre bienveillant, c'est d'abord avoir de l'ambition pour ses élèves. Ce sont les modalités de l'évaluation qui constituent son caractère positif.

Une évaluation bienveillante et efficace

C'est-à-dire...

On n'évalue que ce qu'on a enseigné, et comme on l'a enseigné.



Pas de questions pièges, de questions subsidiaires pour voir « jusqu'où ils peuvent aller. »

L'évaluation est préparée avec les élèves.



Par exemple, avec des fiches de réussite. Cf. M@gister.

On privilégie l'évaluation au quotidien (# contrôles).



Les « contrôles » regroupés ne favorisent pas le lien entre leçons et évaluations. Ils sont aussi source de stress.

L'élève peut émettre un souhait sur le niveau d'exigence auquel il sera évalué.



L'élève peut estimer qu'il en est à un certain niveau de maîtrise. L'enseignant peut avoir un avis différent et le faire savoir à l'élève.

Le maître utilise des codages variés, adaptés aux tâches données.



Par ex. Une **note** peut être utilisée, si elle représente un score. Une **évaluation critériée** est nécessaire pour une rédaction. Un code **binaire réussi ou non réussi** peut convenir pour une évaluation de saut en hauteur etc. Une compétence, elle, ne peut se coder qu'avec une échelle de maîtrise.

C'est une évaluation qui établit un « **contrat** » clair entre le maître et l'élève, basé sur la **confiance** mutuelle.



Pourquoi le LSU est-il organisé en domaines et non pas en micro-compétences ?

Pour ne pas être tenté de communiquer à nouveau aux parents des outils d'enseignants

C'est-à-dire des listes de micro-compétences dont la lecture n'apporte pas de message clair aux élèves et à leur parents.

Pour nous amener à faire la distinction entre tâches et compétences...

Ce qu'on croit être des micro-compétences sont en réalité des micro-tâches (par ex. entendre la syllabe finale dans un mot). Une compétence est nécessairement globale, complexe (par ex. savoir lire et comprendre un texte.)

Parce que, par conséquent, le degré de maîtrise d'une compétence par un élève est un positionnement que seul l'enseignant peut **inférer**, au vu de la réussite à certaines tâches, et grâce à la connaissance globale qu'il a de l'élève.

Une performance (la réussite à une tâche), ça se mesure, une compétence, ça s'infère.

Réponses à quelques questions entendues

Alors je peux jeter toutes les listes de sous-compétences avec lesquelles j'enseigne et évalue habituellement ?

Bien sûr que non !!! Il s'agit d'outils dont vous avez besoin pour organiser vos programmations, vos progressions et vos évaluations. Mais ce sont des outils de professionnels. Les élèves et les parents ne les comprennent pas.

Faudra – t- - il que je communique ces listes à mon collègue suivant ou au collègue pour « compléter » le LSUN.

Non. Les programmes par cycles et leur continuité d'un cycle à l'autre permettront au collègue suivant ou aux professeurs de collège d'organiser si nécessaire les évaluations diagnostiques pour préciser le degré d'acquisition d'une compétence pour un élève donné. Par contre les échanges oraux sur les élèves sont toujours essentiels.

Une compétence considérée comme acquise le sera-t-elle définitivement ?

Non, pas nécessairement. Elle est acquise pour un niveau de difficulté donnée. Un élève qui a un degré correct de maîtrise en compréhension de textes avec des textes de CE2 peut se trouver plus tard en difficulté avec face à des textes de niveau CM2 ou 6ème.

Alors, un élève peut échouer à une tâche, alors qu'on considère qu'il a acquis la compétence correspondante.?

Oui. La maîtrise d'une compétence ne s'apprécie pas à la réussite systématique de toutes les tâches correspondantes. Bien sûr, c'est ce vers quoi on tend. Mais elle s'apprécie aussi par d'autres critères – comme l'autonomie face à la tâche, ou le temps nécessaire à sa réactivation après une période de non-utilisation..